

Envoyé en préfecture le 04/06/2019
Reçu en préfecture le 04/06/2019
Affiché le 04 JUN 2019
ID : 036-200085595-20190603-2019082-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY**

Nombre de
conseillers : 26

L'an deux mil dix-neuf le trois juin à 19 heures, le Conseil municipal de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY sous la présidence de Monsieur William GUIMPIER Maire.

En exercice : 26

Date de la convocation du Conseil municipal : 20 mai 2019

Présents : 21

PRÉSENTS :

M.ACHART Éric, Mme BAILHOUX Dominique, Mme BARANGER Catherine, Mme BARILLOT Marie-Agnès, M. BECCAVIN Jean-Paul, M. BOUVARD Romaric, M. BUDOR Alexandre, M. BURON Patrick, M. CARRE Thierry, Mme CHARNY Elvire, Mme GAUTHIER Katia, M. GUIMPIER William, M. LEVEQUE Jean-Marc, M. MINET Alain, M.PINARD Christian, Mme PUYET Dominique, Mme QUILLERE Laurence, Mme REMONDIERE Liliane, M. SEGRET Jacky, M. SEGUIN Dominique, M. TROUSSELET Lionel.

Votants : 23 dont
2 pouvoirs

ABSENTS EXCUSÉS :

M. BOIRON Fabrice (pouvoir à Mme REMONDIERE Liliane)
M. MILLET Jean-Claude (pouvoir à M. MINET Alain)

ABSENTS NON EXCUSES

M. ROGER Rémy, Mme LAUVERGEAT Virginie, Mme ROUSSEAU Muriel

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. BURON Patrick

DÉLIBÉRATION n°2019-082

OBJET : AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE CHATEAUVIEUX : NOUVEL ETAT DE LA VOIRIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les modifications de la voirie représentées sur un plan telles que proposées par la commission communale d'aménagement foncier de CHATEAUVIEUX, dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier de CHATEAUVIEUX avec extension sur les communes de SAINT-AIGNAN-SUR-CHER, SEIGY dans le Loir-et-Cher et LYE et VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY dans l'Indre.

La commission communale propose, conformément aux dispositions de l'article L 121.17 du code rural, l'état des modifications de tracé et d'emprise qu'il convient d'apporter au réseau de chemins ruraux et des voies communales.

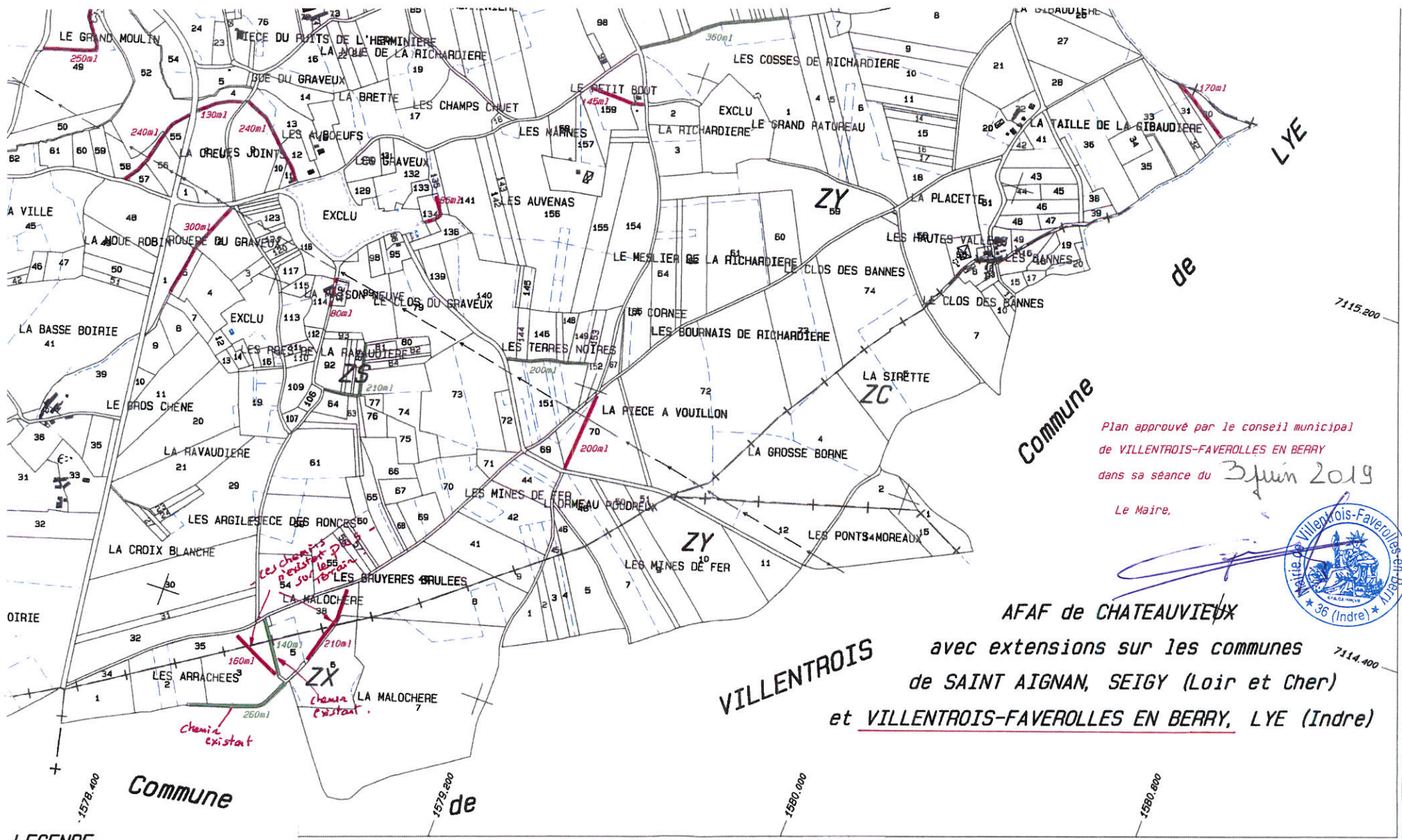
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité

- décide d'approuver le nouvel état de la voirie ainsi présenté.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Pour copie conforme.

Le Maire





Commune

Plan approuvé par le conseil municipal
de VILLENTOIS-FAVEROLLES EN BERRY
dans sa séance du 3 juin 2019
Le Maire,



AFAF de CHATEAUVIEUX
avec extensions sur les communes
de SAINT AIGNAN, SEIGY (Loir et Cher)
et VILLENTOIS-FAVEROLLES EN BERRY, LYE (Indre)

LEGENDE

- Chemin rural maintenu
- Chemin rural supprimé
- Chemin rural créé
- chemin rural modifié ou aménagé

PROJET des CHEMINS RURAUX

Propositions de la Commission Communale d'Aménagement Foncier